

PRÉSENTATION
SUCCINCTE DU FONDS
CLIMAT MALI

ST-FONDS CLIMAT MALI



PLAN DE PRÉSENTATION

- **1. LES OBJECTIFS DU FONDS CLIMAT MALI**
- **2. DATE DE CRÉATION DU FCM**
- **3. LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU FCM**
- **4. LES DOMAINES D'INTERVENTION DU FCM**
- **5. LES RESSOURCES DU FCM: QUI PEUT Y CONTRIBUER ?**
- **6. LES CONTRIBUTIONS REÇUES**
- **7. LES ACQUIS DU FCM**
- **8. LES DIFFICULTÉS ET LES PERSPECTIVES**

I. LES OBJECTIFS DU FONDS CLIMAT MALI

Son objectif principal est d'aider le Mali à financer les interventions de développement stratégiques telles que définies dans la stratégie nationale économie verte et résiliente aux changements climatiques (EVRCC).

Il doit permettre la mise en œuvre intégrée du cadre stratégique climat pour passer d'une approche projet à une approche multisectorielle.

A cette fin, le fonds fournit cinq types de services pour soutenir cette démarche transformative :

- **La mobilisation de financements traditionnels et innovants auprès de partenaires bilatéraux ou multilatéraux ;**
- **L'agencement de ces financements avec d'autres ressources parallèles (Fonds Verticaux, Bilatéraux) au travers du cadre de résultat commun appuyant la mise en œuvre des priorités de la Stratégie Nationale Changement Climatique ;**
- **La promotion de politiques pilotes et innovantes en faveur de technologies propres et durables accessibles au plus grand nombre ;**

- **Le renforcement des partenariats public / privé** afin de créer une dynamique de transformation des marchés propice aux investissements en faveur du Climat ;
- **Le financement des Entités Gouvernementales** dans le cadre de l'exécution budgétaire régulière, ainsi que le **renforcement des capacités** par la création de partenariats avec des Agences des Nations Unies et des Organisations de la Société Civile par le biais de programme

II. DATE DE CRÉATION DU FONDS

Le Fonds Climat Mali a été créé le 26 janvier 2012 suite à un protocole d'accord signé entre le gouvernement du Mali et le Bureau des Fonds Multi Partenaire du PNUD à New York.

III. GOUVERNANCE DU FONDS

Les structures de gouvernance du Fonds Climat-Mali sont :

- **le Comité de Pilotage ;**
- **le Secrétariat Technique ;**
- **la Coordination Gouvernementale,**
- **les Organisations Participantes Nationales ;**
- **les Organisations Participantes des Nations Unies ;**
- **l'Agent Administratif (FMP PNUD).**

IV. DOMAINES D'INTERVENTION

Le Fonds actuellement dans les secteurs suivants :

- **agriculture** : favoriser la diversification agricole et soutenir l'accès aux technologies appropriées pour une meilleure résilience aux effets néfastes des Changements Climatiques ;
- **élevage** : promouvoir la conservation des races autochtones et les croisements avec des races résistantes aux changements Climatiques ;

- **eau** : assurer une gestion intégrée des ressources et promouvoir les techniques de conservation des eaux et des sols ;
- **énergie** : promouvoir les énergies renouvelables ;
- **foresteries** : renverser la tendance à la déforestation ;

V. LES RESSOURCES DU FONDS

Pratiquement tout le monde peut faire des contributions au Fonds Climat Mali. Le fonds peut recevoir des financements des partenaires au développement des pays développés ou en développement, des organisations de la société civile et du secteur privé.

VII. LES CONTRIBUTIONS REÇUES

Les partenaires qui ont contribué au financement du fonds sont :

- **Le royaume de la Suède 5 410 376 USD totalement libérés et ;**
- **Le royaume de la Norvège 3 675 735 USD dont 2 930 184 USD libérés.**
- **Le montant total des contributions s'élève à 9 086 111 dollars américains soit environ 5 500 000 000 F. CFA.**

VIII. LES ACQUIS DU FCM

1. PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS

Le fonds a financé 7 projets et programmes pour un montant de 6 258 846 dollars américains repartis dans les secteurs suivants:

- Agriculture, élevage, pisciculture, avic. : 3 467 159 USD ;**
- Eau : 1 945 345 USD ;**
- Energie et foresterie : 846 342 USD.**

2. LES DOCUMENTS DE GOUVERNANCE

En 2016, les documents de gouvernance suivant ont été adoptés :

- **Le Manuel de procédures Administratives, Financières et Comptables,**
- **Le Manuel de suivi et Evaluation;**
- **Le règlement Intérieur du Comité de Pilotage,**

XIX. DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

- **1. Les difficultés:**
 - **trouver un mécanisme pérenne de financement des activités du ST et du CP,**
 - **organiser les réunions de la Coordination gouvernementale, et lui faire jouer pleinement son rôle;**
- **2. Les perspectives:**
 - **Entamer la deuxième phase avec un appui plus importants des bailleurs de fonds et de l'Etat,**
 - **Relire les termes de référence du FCM pour clarifier la participation de l'Etat au financement et préciser d'avantage le rôle des différentes parties prenantes,**

**Merci
de votre aimable
attention**